

	UNITE TARIFAIRE	TARIFS 2024	TARIFS 2025	DATE D'EFFET	ACTE
<b>ASSAINISSEMENT COLLECTIF</b>					
Les présents tarifs demeurent applicables tant qu'ils n'ont pas été modifiés ou supprimés					
<b>Participation pour le financement de l'assainissement collectif- eaux usées domestiques</b>					
Maisons individuelles-immeubles collectifs (tarif € TTC)	m² de surface de plancher telle que définie à l'article L.111-14 et R.111-22 du code de l'urbanisme	10,00 €	10,00 €	A compter du 01/01/2025	Délibération n° I-15 du 16 décembre 2024
Travaux d'extension ou d'aménagement générant des eaux usées supplémentaires- Mise en recouvrement pour les travaux > 40m² - (tarif € TTC)	m² de surface de plancher telle que définie à l'article L.111-14 et R.111-22 du code de l'urbanisme	10,00 €	10,00 €		
Contrôle en l'absence de transmission du formulaire d'achèvement des travaux (en € HT)	le contrôle	170,00 €	135,00 €		
<b>Participation pour le financement de l'assainissement collectif-eaux usées assimilées à un usage domestique</b>					
<b>Activités de production : bureaux, commerces, artisans, entreprises,... - (tarif € TTC)</b>					
- surface plancher < 200 m²	m² de surface de plancher telle que définie à l'article L.111-14 et R.111-22 du code de l'urbanisme	10,00 €	10,00 €		
- surface plancher de 201 à 1 000 m² (les 200 premiers m² seront facturés à 10 €, les 201 m² à 1000 m² suivants seront facturés à 3,50 €)		3,50 €	3,50 €		
- surface plancher de 1 001 à 10 000 m² (les 200 premiers m² seront facturés 10 €, les 201 m² à 1000 m² suivants seront facturés à 3,50 €, les 1001 à 10 000 m² suivants seront facturés à 2,45 €)	Coefficient 0,7	2,45 €	2,45 €		
- surface plancher > 10 000 m² (les 200 premiers m² seront facturés 10 €, les 201 m² à 1 000 m² suivants seront facturés à 3,50 €, les 1 001 à 10 000 m² suivants seront facturés à 2,45 €, au-delà application du tarif de 1,75 €)	Coefficient 0,5	1,75 €	1,75 €		
<b>Autres activités (quelque soit la surface plancher)</b>					
- activités sportives, récréatives et de loisirs, amphithéâtre	Coefficient 0,5	5,00 €	5,00 €	18/03/2025	Délibération n° I-6 du 17/03/2025
- activités des services contribuant aux soins d'hygiène des personnes : laveries automatiques, nettoyage à sec de vêtements, coiffure, établissements de bains-douches	Coefficient 2	20,00 €	20,00 €		

<p><b>Activité de stockage - (tarif € TTC)</b></p> <p>- surface plancher &lt; 1 000 m<sup>2</sup></p> <p>- surface plancher de 1 001 à 10 000 m<sup>2</sup> (les 1 000 premiers m<sup>2</sup> seront facturés 2 €, les 1 001 à 10 000 m<sup>2</sup> suivants seront facturés 1,40 €)</p> <p>- surface plancher &gt; 10 000 m<sup>2</sup> (les mille premiers m<sup>2</sup> seront facturés 2 €, les 1 001 m<sup>2</sup> à 10 000 m<sup>2</sup> suivants seront facturés à 1,40 €, au-delà application du tarif de 1 €)</p> <p><b>Contrôle en l'absence de transmission du formulaire d'achèvement des travaux – en € HT</b></p>	<p>m<sup>2</sup> de surface de plancher telle que définie à l'article L.111-14 et R.111-22 du code de l'urbanisme</p> <p>Coefficient 0,7</p> <p>Coefficient 0,5</p> <p>le contrôle</p>	<p>2,00 €</p> <p>1,40 €</p> <p>1,00 €</p> <p>170,00 €</p>	<p>2,00 €</p> <p>1,40 €</p> <p>1,00 €</p> <p>135,00 €</p>		
<p><b>Création de branchements assainissement (en € HT)</b></p>					
<p><b>Communes de l'ex-CAC hors Bégrolles-en-Mauges</b></p>					
<p>Création de branchements selon les tarifs du bordereau des prix du contrat de Délégation de Service Public confié à SUEZ Environnement</p>					
<p>Sauf création de branchements dans le cadre de travaux d'extension ou de renouvellement de réseaux réalisés par Cholet Agglomération (hors branchement en refoulement) :</p>					
<p><u>Création d'un branchement eaux usées seul (*) - jusqu'à 3 ml de diamètre 125 mm, de profondeur moyenne au fil d'eau de 1,3 m - en € HT</u></p>					
	forfait	1 500,00 €	1 533,91 €		
<p><u>Mètre linéaire supplémentaire - eaux usées de diamètre 125 mm, de profondeur moyenne au fil d'eau de 1,3 m - en € HT</u></p>					
	par ml	250,00 €	255,65 €		
<p><u>Création d'un branchement eaux pluviales seul (*) - jusqu'à 3 ml de diamètre 160 mm, de profondeur moyenne au fil d'eau de 1,3 m - en € net</u></p>					
	forfait	1 850,00 €	1 885,18 €		
<p><u>Mètre linéaire supplémentaire - eaux pluviales de diamètre 160 mm, de profondeur moyenne au fil d'eau de 1,3 m - en € net</u></p>					
	par ml	308,00 €	314,45 €		
<p><u>Création de deux branchements dans la même tranchée (*) (EU et EP) - jusqu'à 3 ml de diamètre 125 mm pour les eaux usées et 160 mm pour les eaux pluviales, de profondeur moyenne au fil d'eau de 1,3 m :</u></p>					
<p>- Branchement eaux usées - en € HT</p>					
	forfait	1 307,00 €	1 331,95 €		
<p>- Branchement eaux pluviales - en € net</p>					
	forfait	1 569,00 €	1 598,33 €		
<p><u>Mètre linéaire supplémentaire eaux usées et eaux pluviales dans la même tranchée de diamètre 125 mm pour les eaux usées et 160 mm pour les eaux pluviales, de profondeur moyenne au fil d'eau de 1,3 m :</u></p>					
<p>- Branchement eaux usées - en € HT</p>					
	par ml	215,00 €	219,86 €		
<p>- Branchement eaux pluviales - en € net</p>					
	par ml	258,00 €	263,83 €		
<p><u>Plus value pour surprofondeur de la tranchée au-delà de 1,3 m :</u></p>					
<p>- Branchement eaux usées - en € HT</p>					
	dm/m	5,42 €	5,52 €		
<p>- Branchement eaux pluviales - en € net</p>					
	dm/m	6,50 €	6,62 €		
				<p>jusqu'au 30 juin 2025</p>	<p>Délibération n° I-6 du 17/03/2025</p>

<p><b>Autres communes (Bégréolles-en-Mauges, ex-CCB et Vihiersois) - (hors branchements en refoulement)</b></p> <p>Création d'un branchement eaux usées seul (*) - jusqu'à 3 ml de diamètre 125 mm, de profondeur moyenne au fil d'eau de 1,3 m - en € HT</p> <p>mètre linéaire supplémentaire - eaux usées de diamètre 125 mm, de profondeur moyenne au fil d'eau de 1,3 m - en € HT</p> <p>Création d'un branchement eaux pluviales seul (*) - jusqu'à 3 ml de diamètre 160 mm, de profondeur moyenne au fil d'eau de 1,3 m - en € net</p> <p>Mètre linéaire supplémentaire - eaux pluviales de diamètre 160 mm, de profondeur moyenne au fil d'eau de 1,3 m - en € net</p> <p>Création de deux branchements dans la même tranchée (*) (EU et EP) - jusqu'à 3 ml de diamètre 125 mm pour les eaux usées et 160 mm pour les eaux pluviales, de profondeur moyenne au fil d'eau de 1,3 m :</p> <p>- Branchement eaux usées - en € HT</p> <p>- Branchement eaux pluviales - en € net</p> <p>Mètre linéaire supplémentaire eaux usées et eaux pluviales dans la même tranchée de diamètre 125 mm pour les eaux usées et 160 mm pour les eaux pluviales, de profondeur moyenne au fil d'eau de 1,3 m :</p> <p>- Branchement eaux usées - en € HT</p> <p>- Branchement eaux pluviales - en € net</p> <p>Plus value pour surprofondeur de la tranchée au-delà de 1,3 m :</p> <p>- Branchement eaux usées - en € HT</p> <p>- Branchement eaux pluviales - en € net</p> <p>Les branchements en refoulement seront étudiés au cas par cas et chiffrés au coût réel des prix du bordereau des prix du marché passé par Cholet Agglomération.</p>	forfait	1 500,00 €	1 533,91 €		
	par ml	250,00 €	255,65 €		
	forfait	1 850,00 €	1 885,18 €		
	par ml	308,00 €	314,45 €		
	forfait				
	forfait	1 307,00 €	1 331,95 €		
	forfait	1 569,00 €	1 598,33 €		
	par ml	215,00 €	219,86 €		
	par ml	258,00 €	263,83 €		
	dm/m	5,42 €	5,52 €		
	dm/m	6,50 €	6,62 €		
					A compter du 01/01/2025
					Délibération n° I-15 du 16 décembre 2024
	<p><b>Contrôle de conformité de raccordement des installations d'assainissement collectif (en € HT)</b></p> <p>Contrôle réalisé par Cholet Agglomération à la demande des usagers notamment dans le cadre de la vente d'un bien :</p>				
- Habitation individuelle ou groupe d'habitations en copropriété	Le contrôle/habitation	135,00 €	135,00 €	18/03/2025	Délibération n° I-6 du 17/03/2025
- Immeuble collectif	le contrôle	220,00 €	220,00 €	18/03/2025	Délibération n° I-6 du 17/03/2025
- Artisans ou commerçants	le contrôle	152,00 €	152,00 €		
- Entreprises ou industriels	le contrôle	305,00 €	305,00 €		
- Déplacement infructueux	le contrôle	35,00 €	35,00 €		

<b>Redevance et surtaxe assainissement collectif</b>					
<b>ENSEMBLE DES COMMUNES DE CHOLET AGGLOMERATION</b>					
Abonnement (HT) - Payable d'avance par semestre	par an		15,00 €	A compter du 01/07/2025	Délibération n° I-6 du 17/03/2025
Surtaxe (HT) - Facturée par semestre sur les volumes assujettis (relevés ou estimés)					
De 0 à 24 000 m³	par m³		0,7821 €		
> 24 000 m³	par m³		0,6088 €		
Redevance pour usage domestique d'un puits (25 m³ par personne/an) (HT) - Facturation par semestre	par m³		0,7821 €		
Redevance sur la performance des systèmes d'assainissement collectif (HT) - Facturation par semestre sur les volumes assujettis (relevés ou estimés)	par m³		0,08 € HT	A compter du 01/01/2025	Délibération n° I-15 du 16 décembre 2024
				jusqu'au 30 juin 2025	Délibération n° I-6 du 17/03/2025
<b>COMMUNES ANCIENNE CAC (hors Bégrolles-en-Mauges) :</b>					
Surtaxe (HT)-le m³	par m³	0,8443 €	0,8696 €		
De 0 à 6 000 m³	par m³	0,8443 €	0,8696 €		
De 6 001 à 12 000 m³	par m³	0,5911 €	0,8696 €		
De 12 001 à 24 000 m³	par m³	0,5911 €	0,6088 €		
De 24 001 à 48 000 m³	par m³	0,3378 €	0,6088 €		
De 48 001 à 75 000 m³	par m³	0,3378 €	0,6088 €		
>à 75 000 m³	par m³	0,8443 €	0,8696 €		
Redevance pour usage domestique d'un puits (25 m³ par personne/an) (HT)					
<b>BEGROLLES-EN-MAUGES</b>					
Abonnement (HT)	par an	24,20 €	25,94 €		
Redevance (HT)	par m³	1,79 €	1,99 €		
Redevance pour usage domestique d'un puits (25 m³ par personne/an) (HT)	par m³	1,79 €	1,99 €		
<b>LYS-HAUT-LAYON</b>					
<b>VIHIERS/LE VOIDE/SAINT-HILAIRE-DU-BOIS</b>					
Abonnement collectivité (HT)	par an	0,00 €	0,00 €		
Redevance collectivité (HT)	par m³	1,18 €	1,18 €		
Redevance pour usage domestique d'un puits (25 m³ par personne/an) (HT)	par m³	1,18 €	1,18 €		

<b>NUEIL SUR LAYON</b>	par an	24,20 €	25,94 €		
Abonnement (HT)	par m <sup>3</sup>	1,82 €	1,99 €		
Redevance (HT)	par m <sup>3</sup>	1,82 €	1,99 €		
Redevance pour usage domestique d'un puits (25 m <sup>3</sup> par personne/an) (HT)					
<b>TIGNE</b>	par an	29,00 €	25,94 €		
Abonnement (HT)	par m <sup>3</sup>	1,87 €	1,99 €		
Redevance (HT)	par m <sup>3</sup>	1,87 €	1,99 €		
Redevance pour usage domestique d'un puits (25 m <sup>3</sup> par personne/an) (HT)					
<b>TANCOIGNE</b>	par an	24,20 €	25,94 €		
Abonnement (HT)	par m <sup>3</sup>	1,73 €	1,99 €		
Redevance (HT)	par m <sup>3</sup>	1,73 €	1,99 €		
Redevance pour usage domestique d'un puits (25 m <sup>3</sup> par personne/an) (HT)					
<b>LA FOSSE DE TIGNE</b>	par an	24,20 €	25,94 €		
Abonnement (HT)	par m <sup>3</sup>	1,76 €	1,99 €		
Redevance (HT)	par m <sup>3</sup>	1,76 €	1,99 €		
Redevance pour usage domestique d'un puits (25 m <sup>3</sup> par personne/an) (HT)					
<b>TREMONT</b>	par an	24,20 €	25,94 €		
Abonnement (HT)	par m <sup>3</sup>	1,82 €	1,99 €		
Redevance (HT)	par m <sup>3</sup>	1,82 €	1,99 €		
Redevance pour usage domestique d'un puits (25 m <sup>3</sup> par personne/an) (HT)					
<b>LES CERQUEUX SOUS PASSAVANT</b>	par an	24,20 €	25,94 €		
Abonnement (HT)	par m <sup>3</sup>	1,69 €	1,99 €		
Redevance (HT)	par m <sup>3</sup>	1,69 €	1,99 €		
Redevance pour usage domestique d'un puits (25 m <sup>3</sup> par personne/an) (HT)					
<b>AUTRES COMMUNES</b>					
<b>CLERE SUR LAYON</b>	par an	24,20 €	25,94 €		
Abonnement (HT)	par m <sup>3</sup>	1,69 €	1,99 €		
Redevance (HT)	par m <sup>3</sup>	1,69 €	1,99 €		

Redevance pour usage domestique d'un puits (25 m <sup>3</sup> par personne/an) (HT)					
<b>PASSAVANT SUR LAYON</b>	par an	24,20 €	25,94 €		
Abonnement (HT)	par m <sup>3</sup>	1,57 €	1,99 €		
Redevance (HT)	par m <sup>3</sup>	1,57 €	1,99 €		
Redevance pour usage domestique d'un puits (25 m <sup>3</sup> par personne/an) (HT)					
<b>MONTILLIERS</b>	par an	24,20 €	25,94 €		
Abonnement (HT)	par m <sup>3</sup>	1,71 €	1,99 €		
Redevance (HT)	par m <sup>3</sup>	1,71 €	1,99 €		
Redevance pour usage domestique d'un puits (25 m <sup>3</sup> par personne/an) (HT)					
<b>CERNUSSON</b>	par an	24,20 €	25,94 €		
Abonnement (HT)	par m <sup>3</sup>	1,69 €	1,99 €		
Redevance (HT)	par m <sup>3</sup>	1,69 €	1,99 €		
Redevance pour usage domestique d'un puits (25 m <sup>3</sup> par personne/an) (HT)					
<b>SAINT PAUL DU BOIS</b>	par an	24,20 €	25,94 €		
Abonnement (HT)	par m <sup>3</sup>	1,63 €	1,99 €		
Redevance (HT)	par m <sup>3</sup>	1,63 €	1,99 €		
Redevance pour usage domestique d'un puits (25 m <sup>3</sup> par personne/an) (HT)					
<b>MAULEVRIER</b>	par an	24,20 €	25,94 €		
Abonnement (HT)	par m <sup>3</sup>	1,82 €	1,99 €		
Redevance (HT)	par m <sup>3</sup>	1,82 €	1,99 €		
Redevance pour usage domestique d'un puits (25 m <sup>3</sup> par personne/an) (HT)					
<b>LA PLAINE / YZERNAY / CORON</b>	par an	24,20 €	25,94 €		
Abonnement (HT)	par m <sup>3</sup>	1,82 €	1,99 €		
Redevance (HT)	par m <sup>3</sup>	1,82 €	1,99 €		
Redevance pour usage domestique d'un puits (25 m <sup>3</sup> par personne/an) (HT)					

<b>LES CERQUEUX</b>					
	par an	24,20 €	25,94 €		
Abonnement (HT)	par m <sup>3</sup>	1,79 €	1,99 €		
Redevance (HT)	par m <sup>3</sup>	1,79 €	1,99 €		
Redevance pour usage domestique d'un puits (25 m <sup>3</sup> par personne/an) (HT)					
<b>SOMLOIRE</b>					
	par an	24,20 €	25,94 €		
Abonnement (HT)	par m <sup>3</sup>	1,82 €	1,99 €		
Redevance (HT)	par m <sup>3</sup>	1,82 €	1,99 €		
Redevance pour usage domestique d'un puits (25 m <sup>3</sup> par personne/an) (HT)					